

BENAIK



2019

Le Mot du Maire

Voilà douze années que j'ai le plaisir de servir cette commune.

Comme disait Léonard de Vinci :

« Il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années »

Ces six dernières années, j'ai eu l'honneur d'être votre Maire.

Malgré des propos menaçants et parfois même vindicatifs que certains ont eus à mon égard, j'ai exercé cette fonction avec passion.

Evidemment tout n'est pas parfait.

Beaucoup peuvent penser qu'il ne se passe rien, je peux vous affirmer que pour assurer le bon fonctionnement de la commune, la vie journalière est intense tant par la partie administrative que par la partie technique.

Je tiens à remercier les membres du Conseil Municipal qui ont œuvré à mes côtés.

2020 est une année d'élection municipale et communautaire, espérons que le meilleur reste à venir.

Je vous présente mes meilleurs vœux à vous et à vos proches pour cette nouvelle année.

Jean BARRAU-HILLOT

Vie communale



2019 aura été l'année de nombreuses animations au sein de la commune :

Au mois de Juillet, des élèves de l'Ecole Jeanne d'Arc sont venus passer une journée sur Benaix et découvrir le fonctionnement d'une Mairie.



Au mois de Septembre, la fête a rassemblé de nombreuses personnes venues partager un moment de convivialité et se souvenir des enfants de Benaix morts pour la France.



Sous l'égide de la Communauté de Communes, dans l'optique de l'Opération Grands Sites de France Montségur, et plus précisément sur la création d'une Maison de Sites, une rencontre avec les différents partenaires a été organisée le 4 Octobre. (cf page Culture et Patrimoine)

Le Comité des Fêtes est également investi dans l'animation du village avec l'organisation notamment du Feu de la Saint Jean au mois de Juin, la fête et le loto au mois de Septembre.

Afin que toutes ces animations perdurent, les personnes qui souhaitent rejoindre l'association sont bien évidemment les bienvenues.

Comme chaque année, la Municipalité tient à remettre un colis gourmand aux aînés de notre village.

Jours de peine

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles de Mme FERRAND (née ROUZAUD) Yvonne et de Mr et Mme MILLES Joseph.

Remerciements



La Municipalité tient à remercier la secrétaire de Mairie, Mme Céline ROUSSEL, qui fait preuve de professionnalisme et d'investissement au sein de la commune de Benaix.

Des remerciements particuliers à l'employé communal Mr Francis DEJEAN. En effet, grâce à sa maîtrise et sa rigueur tous les travaux d'entretien et de réhabilitation ont pu être réalisés à moindre coût pour la commune.

Un grand merci à Mr CASTEILLA pour le temps passé à fleurir et entretenir le village.

Merci également à Mme Angéline LEBOA de nous avoir fourni le sapin qui a été déposé et décoré sur la place de l'église.

N'oublions pas le travail des agents de l'ESAT « Les ateliers Lavelanédiens » qui font un travail remarquable sur l'entretien des espaces verts.



Une artiste à Benaix !

Au cours de l'année la commune de Benaix a eu la chance d'accueillir sur son territoire un artisan en poterie en la personne d'Aurélien SENIE. Vous pouvez découvrir ses créations à son atelier à Barberousse.





Finances



L'activité financière de la commune de BENAIX fait ressortir une gestion prudente des élus, qui ont privilégié la rigueur budgétaire aux dépenses incontrôlées.

Le bilan financier de la période 2014-2019 permet d'affirmer que la situation financière de la commune s'est améliorée durant ce mandat.

Les emprunts contractés par les précédents mandats sont remboursés régulièrement et l'équilibre recettes/dépenses est assuré.

Rappel sur le fonctionnement des finances de notre commune



LE BUDGET :

Le vote du budget constitue l'acte politique majeur de la vie de la collectivité. Il doit impérativement être voté avant le 31 mars de l'année qu'il intéresse. Toutefois, lors du renouvellement des conseils municipaux ou des scrutins électoraux nationaux, la date de vote peut être reportée jusqu'au 30 avril.

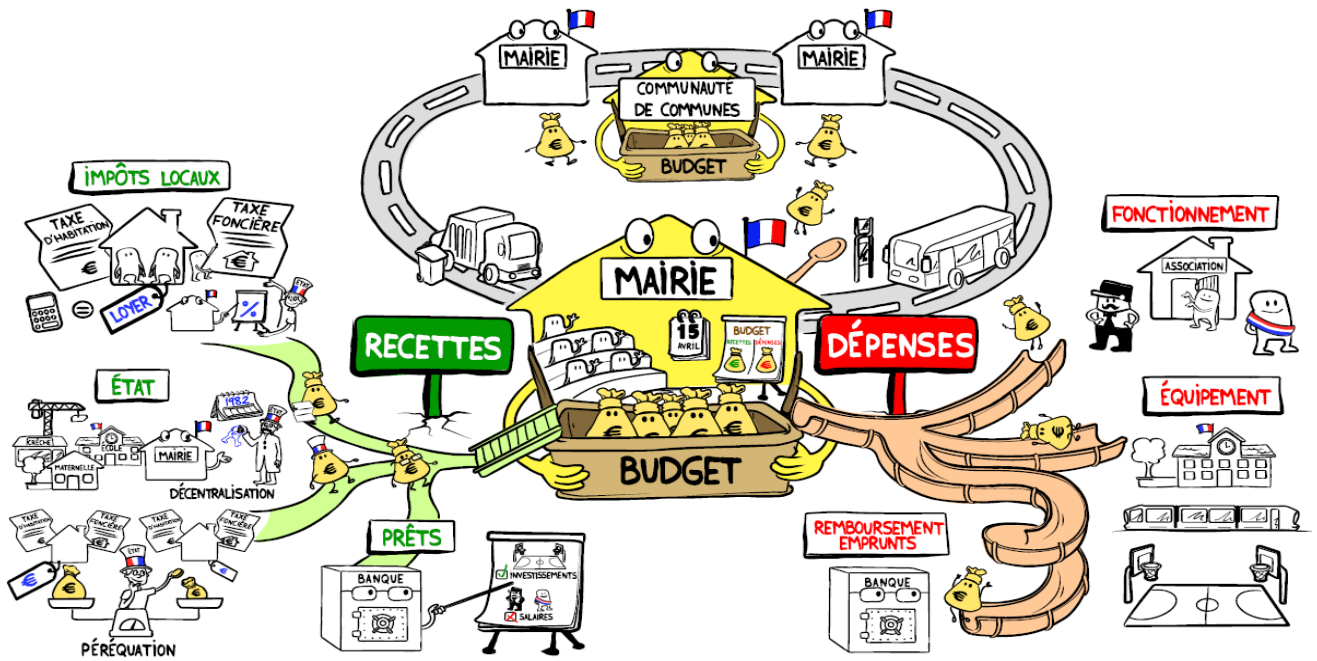
Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour une année civile. Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la commune. Il traduit en effet les orientations politiques de la commune et détermine les moyens à mettre en œuvre.

Le budget primitif, programme estimatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser entre le 1er janvier et le 31 décembre, est également l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal

LE COMPTE ADMINISTRATIF :

Ce document budgétaire retrace toutes les dépenses effectuées et toutes les recettes réalisées durant l'année écoulée. Il est établi par l'ordonnateur (le maire), il est le pendant du compte de gestion du comptable (le trésorier). Ces deux documents doivent être identiques en tous points, ils sont votés par le conseil municipal au cours de la même séance.

PETIT SYNOPTIQUE DES CONTRAINTES BUDGETAIRES :





Travaux



Durant l'année de nombreux travaux auront été entrepris :

✿ A l'entrée du village le mur qui longe la route sur une distance de 40 m a été rebâti par Francis DEJEAN, l'employé communal. La fontaine qui était utilisée autrefois en haut du village a été récupérée et restaurée pour la mettre en place en haut de cet espace ombragé. De plus, 2 bancs ont été installés pour accueillir les promeneurs.



✿ L'entretien courant des appartements est également effectué : installation de nouveaux équipements, réfections des systèmes d'assainissement, changement de la porte d'entrée qui mène aux caves.

✿ A la Mairie, une entreprise a effectué la mise aux normes du tableau électrique, puis des travaux de rafraîchissement de peinture ont été réalisés par Mr DEJEAN (porte d'entrée, balustrade, etc). Deux bancs ont également été installés sous les platanes.

✿ Un espace dédié à l'accueil d'un columbarium a été créé et des travaux d'entretien de l'église ont été réalisés.

✿ De nombreux travaux ont été réalisés sur les anciens appartements de l'école : reprise des évacuations, renforcement des planchers, scellement des poutres en bois, etc...

✿ La voirie a également fait l'objet de travaux d'entretien avec pas moins de 7.5T d'enrobé qui ont servi à éliminer les nombreux « trous » sur les routes de Morency, Péreilaud, Mérigou et Barberousse. De plus, le cimentage au croisement de Mérigou a été réalisé. Les travaux divers d'entretien des espaces verts et accotements ont été effectués tout au long de l'année.

Culture et Patrimoine



OPERATION GRAND SITE – MONTSEGUR

Comme vous le savez, Bénéix s'est engagée depuis 2016 dans une Opération Grand Site (OGS-Montségur) aux côtés de la CCPO.

Après l'achèvement des phases de diagnostic et de consultations, l'année 2019 a été consacrée à l'élaboration du Programme d'actions. Ce nouveau volet se présente comme un ensemble de projets multiples à destination du périmètre Grand Site.

A ce titre, notre commune a été retenue pour deux réalisations qui sont actuellement à l'étude :

- Un belvédère à Morenci, chaînon qui offre un panorama exceptionnel sur le Pog.
- Une Maison des sites et des paysages qui occuperait une partie de l'ancienne école communale.

Cette structure proposerait différentes ressources afin d'informer et de sensibiliser le public aux enjeux de protection-valorisation du Grand Site.

Ces deux projets ont fait l'objet d'une première réunion organisée avec la CCPO le 04 octobre 2019 à Bénéix, en présence de représentants de l'État (DREAL, DDT, ABF) du SDE09, du Conservateur de la Réserve naturelle du Saint-Barthélemy...

Le pôle projets initiateur de cette démarche va organiser une entrevue prochaine avec madame Agnès Legendre, directrice du CAUE de l'Ariège (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) qui permettra de préciser les contours de ces deux propositions qui mobilisent votre municipalité.

Le Programme d'Actions a été présenté le 20 novembre 2019 lors d'une session du Comité de Pilotage élargi (COPIL) en présence de Madame la préfète de l'Ariège Chantal Mauchet.

Programme opérationnel et candidature au label devraient être soumis au vote de la CCPO avant la fin de l'année, puis ce sera la Commission départementale des sites, perspectives et paysages qui rendra son avis.

Le rendez-vous est donc pris pour 2020, année de candidature officielle au label Grand Site de France auprès de la Commission Supérieure des Sites (Ministère de la transition écologique et solidaire).

DE RETOUR SUR LES BANCS DE L'ECOLE :

ANIMATION DU 16 NOVEMBRE 2019, ANCIENNE ECOLE COMMUNALE DE BENAIX.

Novembre est le mois du souvenir. Ainsi, cet automne, nous avons souhaité raviver la mémoire attachée à notre école communale, si chère aux Bénéixoises et Bénéixois.

Le samedi 16 novembre 2019, toutes générations confondues, une soixantaine de nostalgiques ont répondu à l'invitation de la Mairie et du Pays d'Art et d'Histoire.

Marina Salby animatrice du patrimoine, après avoir mené une véritable enquête aux Archives départementales, nous a d'abord livré le fruit de ses recherches, plaçant ce début d'après-midi sous le signe de l'Histoire.



Dès 1851, le Maire de Benaix demandait une autorisation au Préfet pour l'achat d'une maison d'école. Le caractère précurseur de cette initiative doit être souligné. En effet, il faut attendre les Lois de Jules Ferry (1880 et 1882) qui établissent l'enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque, pour que débute une vaste campagne de construction de bâtiments scolaires sur l'ensemble du territoire national.

Cet après-midi studieux s'est poursuivi avec la très attendue dictée, sur laquelle les participants ont « planché » avec sérieux et application. Tous ont pu échanger anecdotes et souvenirs devant les photographies anciennes aimablement prêtées pour l'occasion.

À leur tour, Mesdames Daubin, Eychenne et Vernière, nos institutrices présentes, n'ont pas manqué de livrer leur précieux témoignage sur cette école d'un autre temps.

Nous n'oublions pas Monsieur Yvon Blazy, représenté par son épouse. Professeur des écoles à Lavelanet et organisateur d'une classe verte à Benaix, monsieur Blazy a permis à de nombreux petits citadins de partir à la découverte de la vie à la ferme, d'étudier la nature environnante. Faisant ainsi revivre un bâtiment désormais désaffecté.

Après l'effort le réconfort : un délicieux goûter est venu récompenser nos écoliers d'un jour, qui ont vivement apprécié les oreillettes, bugnes et autres pains d'épices.

Pour clore l'animation, la Mairie de Benaix, au nom de notre commune, a offert à mesdames Daubin, Eychenne et Vernière, une charmante création d'Aurélié Sènié, artisan d'art qui a installé depuis peu son atelier de poterie à Barberousse.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette invitation un moment précieux d'amitié et de partage.



Administration



L'accueil du public à la mairie reste inchangé.

Mercredi : Matin de 9 hrs à 12 hrs

Vendredi : Matin de 9 hrs à 12 hrs

Après-midi de 14 hrs à 16 hrs

Petit rappel :



05 61 01 92 04



commune – benaix@orange.fr

Nous demandons aux nouveaux arrivants sur la commune, de bien vouloir venir se présenter à la Mairie.

Il est aussi possible de fournir tous les renseignements nécessaires afin de faciliter les échanges aux coordonnées ci-dessous.



www.benaix.fr

Petit rappel sur le calendrier de collecte du SMCETOM

CALENDRIER DE COLLECTE

Bénaix

SACS JAUNES ET CARTONS PLIÉS / **BAC GRIS**



NOUVELLES MODALITÉS DE COLLECTE, VOTRE CALENDRIER AU DOS.

Collectés ensemble par un camion à 2 compartiments distincts
le MERCREDI tous les 15 jours entre 12^h et 19^h
Si votre bac n'est pas plein,
sortez uniquement vos sacs jaunes et cartons.

05.61.68.02.02 / contact@smectom.fr / www.smectom.fr

CALENDRIER DE COLLECTE DÉCEMBRE 2019-MARS 2021

Décembre 2019 à juin 2020	MERCREDI tous les 15 jours entre 12h et 19h.	
4 décembre 2019 18 décembre 2019 1 janvier 2020 15 janvier 2020 29 janvier 2020 12 février 2020 26 février 2020 11 mars 2020 25 mars 2020 8 avril 2020 22 avril 2020 6 mai 2020 20 mai 2020 3 juin 2020 17 juin 2020	Juillet à décembre 2020 1 juillet 2020 15 juillet 2020 29 juillet 2020 12 août 2020 26 août 2020 9 septembre 2020 23 septembre 2020 7 octobre 2020 21 octobre 2020 4 novembre 2020 18 novembre 2020 2 décembre 2020 16 décembre 2020 30 décembre 2020	Janvier à mars 2021 13 janvier 2021 27 janvier 2021 10 février 2021 24 février 2021 10 mars 2021 24 mars 2021

Mercredi 1^{er} janvier remplacé par :
• jeudi 2/01 pour les bacs gris
• vendredi 3/01 pour les sacs jaunes et cartons

05.61.68.02.02 / contact@smectom.fr / www.smectom.fr



Meilleurs vœux 2020